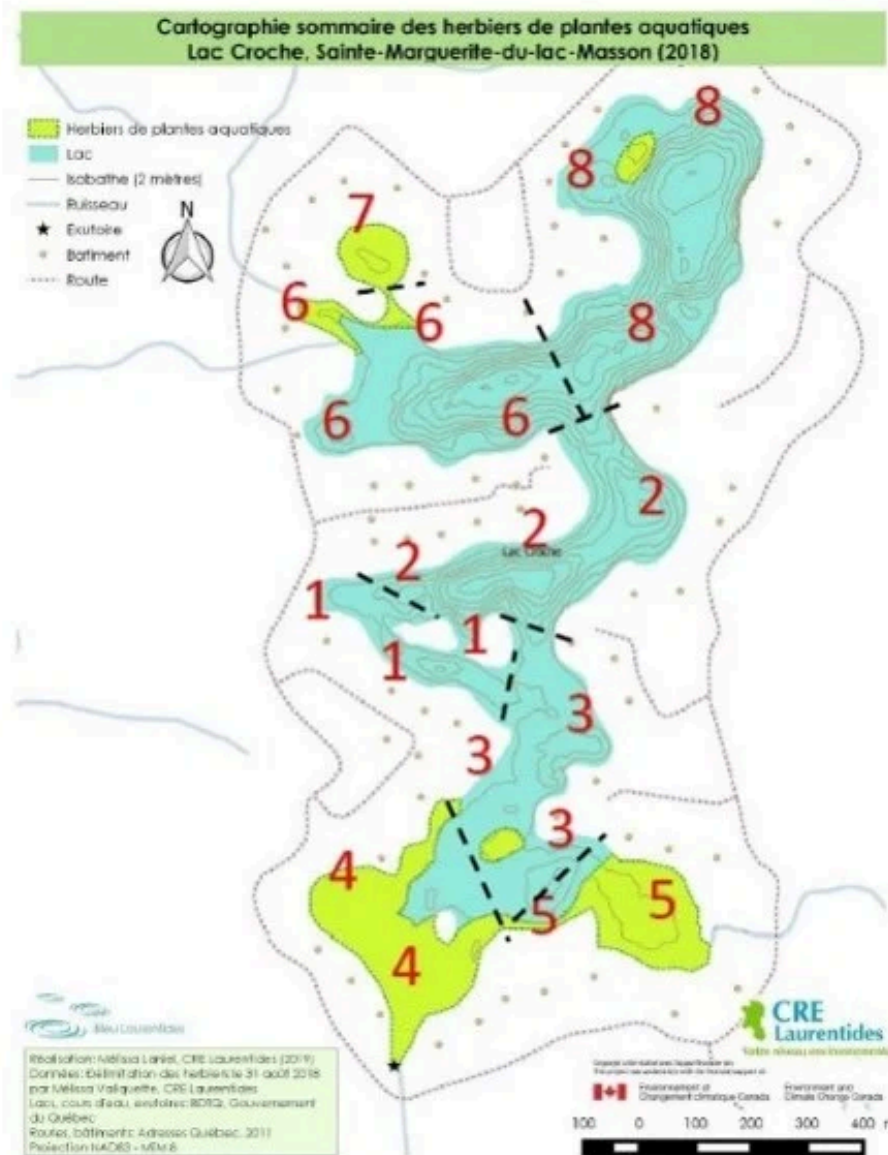


**L'expérience du lac Croche est
une réussite**

**Une vigie de lac
qui devient un
moment jovial
et rassembleur**

Suite à la [formation sur les vigies de lac](#) donnée le 8 juin 2025 par le RDL, le comité environnement de l'association du lac Croche a mis sur pied sa vigie de lac. Environ 25 personnes ont participé à cette activité. Pour ce faire, le lac a été subdivisé en 8 secteurs et des bénévoles ont été assignés à l'un d'eux. L'activité s'est déroulée à toutes les trois semaines, de la deuxième semaine de juillet à la première semaine d'octobre (période la plus favorable à la croissance des plantes aquatiques).



Les bénévoles ont réellement pris plaisir à participer à cette activité, et de nombreux commentaires positifs en témoignent. Plusieurs ont apprécié l'occasion de mieux reconnaître et comprendre la flore du lac Croche, tandis que d'autres ont aimé renforcer les liens entre voisins et nourrir un sentiment d'appartenance plus fort. La complicité qui s'est installée, les connaissances partagées et les réponses apportées aux questions soulevées en cours de route représentent un pas de plus vers une meilleure protection – et une compréhension plus profonde – de leur magnifique lac. Une expérience enrichissante, quoi !

Presque tous les bénévoles ont réitéré leur engagement pour 2026 et d'autres se sont ajoutés. Et bonne nouvelle, **aucune EAEE n'a été détectée en 2025.**

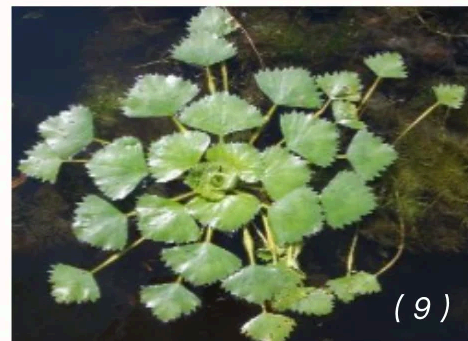
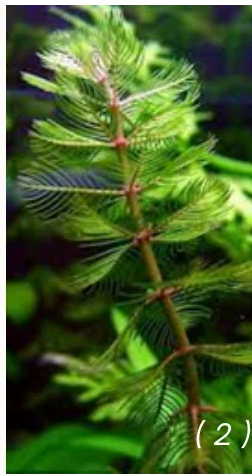
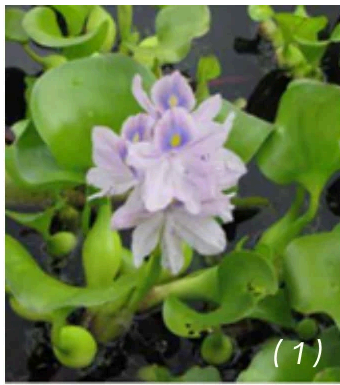
Agir avant qu'il ne soit trop tard: l'importance cruciale d'une vigie

- Une fois introduites, les **Espèces Aquatiques Exotiques Envahissantes** demeurent à ce jour difficiles sinon impossibles à éliminer
- Même si certains lacs sont considérés moins vulnérables à l'introduction d'EAEE, il suffit d'un seul évènement pour en introduire
- Aucun ne devrait être négligé !
- La priorité reste, pour tous les lacs, la prévention afin de stopper l'introduction d'EAEE

La détection rapide demeure la mesure la plus efficace pour éviter des coûts élevés d'éradication.

Quelles EAEE menacent nos lacs et cours d'eau?

Voici quelques exemples répertoriés sur le territoire québécois.

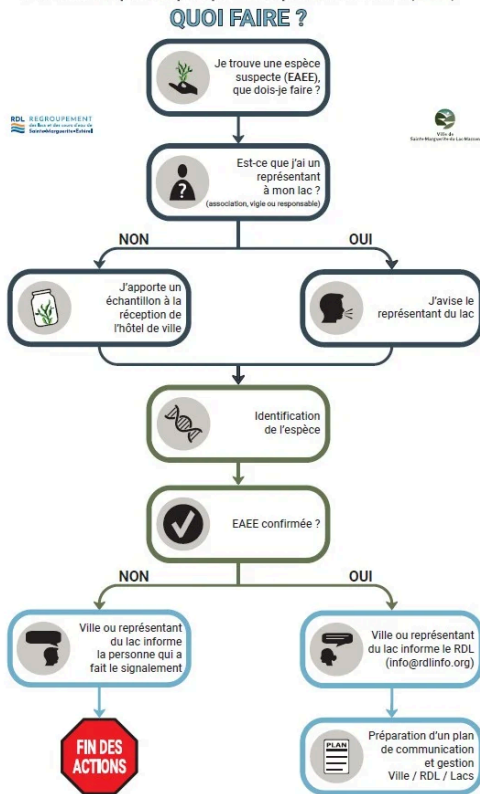


- Espèces Aquatiques Exotiques**
1. Jacinthe d'eau
 2. Myriophylle à épis
 3. Cladocère épineux
 4. Vivipare chinoise
 5. Méduse d'eau douce
 6. Hydrille verticillée
 7. Potamot crépu
 8. Moule zébrée
 9. Châtaigne d'eau
 10. Hydrocharide grenouillette



Source des images:

L. M. Campbell Saint Mary's University (vivipare chinoise); COBALI (myriophylle à épis, méduse d'eau douce); Pêches et Océans Canada (cladocère épineux, potamot crépu, moule zébrée); OBV CARA (châtaigne d'eau, hydrocharide grenouillette); Smithsonian Institution (hydrille verticillée); MELCCFP RSVL (jacinthe d'eau).



Vous pensez avoir trouvé une EAAE dans votre lac ou cours d'eau?

Consultez [plan de prévention en continu des EAAE](#)